

Article publié sur la revue *Infanzia*, n. 6, 2013 (www.rivistainfanzia.it).

PAULINE KERGOMARD, UNE DES FIGURES DE PROUE DE L' ECOLE MATERNELLE FRANÇAISE

Comment le destin d'une femme engagée dans l'éducation des jeunes enfants a contribué à faire l'Histoire pédagogique en faveur de la petite enfance.

*Cristina MORENO-AVRAND**

AUX QUATRE COINS DE FRANCE METROPOLITAINE ET EN OUTREMER

L'école maternelle de mon village de naissance porte le nom de Pauline Kergomard. En France, beaucoup d'établissements portent le nom de personnages célèbres et de nombreuses écoles maternelles portent le nom de Pauline Kergomard. Cette reconnaissance qui perdure, quasiment un siècle après la disparition de cette grande figure de la pédagogie française, montre à quel point son nom et l'Institution sont liés.

Pauline Kergomard a connu différents régimes politiques successifs, et a toujours manifesté son engagement dans la vie sociale et caritative en France. Elle a notamment joué un rôle dans l'amélioration des conditions de vie des jeunes enfants. La première partie de cet article abordera le contexte historique, la seconde partie se focalisera sur les conditions de vie des jeunes enfants au début du XIX siècle, les pratiques des salles d'asiles et l'action pédagogique de Madame l'Inspectrice générale.

1 - QUI EST MADAME KERGOMARD ?

SES ORIGINES

Son état civil indique qu'elle est née sous le patronyme de RECLUS, le 24 avril 1838 et qu'elle s'éteindra en 1925. Les familles de ses parents sont issues des milieux protestants. La perte de sa mère à l'âge de dix ans, et la mésentente avec la nouvelle épouse de son père, la fera placer chez son oncle, le pasteur Reclus. Ce séjour forgera deux traits fondamentaux de sa personnalité et de son engagement : elle deviendra profondément agnostique et la participation à l'activité de sa tante dans la pension sera à l'origine de sa vocation enseignante.

L'environnement familial :

Pendant son séjour à Orthez, chez son oncle, son père qui occupait les fonctions d'Inspecteur des écoles primaires sera relevé de ses fonctions. Les archives attestent d'une correspondance à l'époque entre le Ministre de l'Instruction Publique et l'archevêque de Bordeaux « qui ne pouvait tolérer qu'un protestant inspectât les écoles catholiques ».¹

* Professeur des Ecoles à l'école maternelle Marc Legouhy du Lavandou (Var). Auteure de l'ouvrage *Les ateliers du goût en maternelle – découvertes sensorielles*, Jocatop, Morières-lès-Avignon, 2010. Lauréate 2012 du concours national eTwinning – catégorie premier projet – premier cycle.

Une famille exceptionnelle, des personnalités aux talents remarquables ?

Son environnement familial jouera un très grand rôle dans sa réflexion et dans sa volonté de faire évoluer la société par l'éducation. En effet, sa famille proche compte bon nombre de personnalités (ethnographe, géographes) qui observeront, analyseront l'articulation de la société et des nouveaux courants de pensée. Le conjoint de Suzanne, sa sœur aînée, Benjamin Laurand, chef du cabinet du Baron Haussmann, Préfet de la Seine, lui permettra de se lancer dans la vie officielle et dans les soirées de l'Hôtel de Ville, mais elle ne se laissera pas séduire par la vie facile, tout au contraire.

Dans le foyer de son autre sœur, Noémie, elle croisera différents groupes de libre-penseurs et de républicains opposés au Second Empire, elle y rencontrera son époux : Jules Duplessis-Kergomard, homme de lettres, combattant aux côtés de Garibaldi. Progressivement, après leur mariage, il se laissera aller à une inactivité totale et Mme Kergomard aura à se battre pour assurer la survie du ménage et de leurs deux enfants pendant ces années qui seront difficiles d'un point de vue économique.

DES REGIMES POLITIQUES QUI SE SUCCÈDENT

De 1838 à 1925, des évènements marquants interviendront dans la vie de Pauline Kergomard : elle grandira sous la monarchie de Juillet et la Seconde République, traversera le Second Empire et sa guerre dévastatrice de 1871, la Troisième République et la première guerre mondiale.

La Troisième République et plus particulièrement l'année 1879, année où les historiens font débuter la période appelée la République des Républicains ou « âge d'or de la République » est celle où PK commencera son œuvre dans l'enseignement public qu'elle poursuivra jusqu'en 1917.

C'est dans un climat de lutte politique, où l'école sera l'enjeu du combat des partis et où Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique, engagera la bataille scolaire et anticléricale que Pauline Kergomard sur le conseil de Ferdinand Buisson, Inspecteur général de l'enseignement primaire, passera l'examen d'aptitude à la direction puis à l'inspection des salles d'asile. Elle sera nommée déléguée à l'Inspection Générale des salles d'asile.

Les salles d'asile ne susciteront pas les mêmes conflits que les autres institutions scolaires. En 1881 et en 1882, seront votées les lois de sur l'obligation scolaire (de 6 à 13 ans), sur la gratuité et la laïcité. Leur nom changera alors et elles prendront l'appellation d'écoles maternelles.

UN ENGAGEMENT DE TOUTE UNE VIE

Pierre Kergomard¹ dans l'ouvrage déjà cité précédemment soulignera l'engagement de sa grand-mère, à la fois dans le féminisme et l'assistance sociale, et il rappellera qu'elle militait pour l'égalité des droits dans le ménage et « ...elle ne reconnaissait aucune infériorité à la femme et aurait plutôt revendiqué pour elle la supériorité du cœur et peut-être même de l'intelligence ».

En 1887, elle fondera avec Madame du Barrau, un organisme de charité appelé le Sauvetage de l'Enfance, consciente « des dangers guettant l'enfance moralement abandonnée »². Elle deviendra présidente d'honneur du Conseil National des Femmes Françaises en 1900, mais préférera tourner son activité vers la section éducation dont elle deviendra très rapidement la présidente.

Ses amies lui conseilleront de se présenter au Conseil de l'Instruction Publique, et elle sera la première femme à y siéger en 1886.

Elle occupera également la fonction de rédactrice en chef d'une revue pédagogique destinée aux acteurs de l'éducation pré-scolaire de 1881 à 1896 : l'Ami de l'Enfance.

Elle participera à la Société libre pour l'Etude Psychologique de l'enfance, fondée par Alfred Binet en 1899, elle s'en détachera en 1914, car elle sera consternée de voir que les enfants seront considérés comme des sujets d'étude de laboratoire selon la méthodologie d'Alfred Binet.

2 - L'ACTION PEDAGOGIQUE DE PAULINE KERGOMARD

LA PLACE DU JEUNE ENFANT DANS LA SOCIETE DU XIX SIECLE

Les travaux d'Elise Terjdman³ publiés dans la revue philosophique PERSEE, permettront de comprendre le statut du très jeune enfant, au début du XIX siècle.

Inspirée par les expériences menées par les pédagogues s'étant penchés sur la condition et l'éducation du jeune enfant et après un triste bilan des salles d'asile, Pauline Kergomard essaiera de faire changer les choses en diffusera largement sa vision de la pédagogie et des pistes de réflexion pour le personnel enseignant.

Une scolarisation précoce pour répondre aux mutations de la société :

Pour reprendre les propos d'Elise Terdjman³, « ...Mais c'est quand même par la scolarisation précoce que le XIXe siècle va répondre au problème, issu de l'industrialisation, de la garde des enfants. Les crèches, comme les salles d'asile, deviennent urgentes et commencent à ouvrir ... les enfants d'ouvriers sont laissés à l'abandon, enfermés dans la maison durant la très longue journée de travail des parents. À tel point que le travail très précoce de l'enfant apparaît presque comme un moindre mal dans les villes industrielles ; À Lille, les usines peuvent faire travailler, dans la première moitié du siècle, les petits de six à sept ans. L'enquête de Villermé (1837) a révélé des cas où les enfants commençaient l'usine à l'âge de quatre ans.”

La scolarisation précoce sera la réponse de l'Institution pour pallier l'absence au domicile de la mère devenue ouvrière. Le Pasteur Oberlin dès 1770 et quelques philanthropes qui lui succèderont, conscients de cet état de choses, vont tenter d'y apporter une réponse.

Dès 1927, les salles d'asile seront financées sur les budgets des hospices, puis sur ceux de la ville de Paris. En 1837, sous le règne de Louis Philippe, elles garderont leur statut d'institutions de charité et c'est sous la IIIe République que Jules Ferry les rattachera aux écoles primaires et donnera un statut d'institutrices aux directrices des salles d'asile.

Certes les précurseurs de Pauline Kergomard, comme Marie Pape Carpentier tenteront de fournir des pistes de réflexion et d'actions notamment dans ses “Conseils sur la direction des salles d'asiles” publiés en 1845.

Lorsque Mme Kergomard se verra confier l'inspection des salles d'asile, elle en viendra à faire ce constat : ²...l'ancienne salle d'asile comportait, pour tout mobilier, un gradin, des bancs latéraux et un lavabo. Le matériel fondamental se composait d'un claquier, d'un boulier compteur, de tableaux de lecture et de scènes de l'Histoire Sainte”.

Chaque mouvement dans la salle d'asile était ordonnée par le son du claquier.

En reprenant les propos de M. Maurice Debesse⁴, professeur de la Sorbonne :

“...on y maintenait à grand peine, une discipline fondée sur l'obéissance passive et mécanisée. Le personnel, composé surtout de religieuses, ne manquait pas de dévouement, mais sa compétence pédagogique était souvent déficiente. On y entendait des leçons saugrenues, faites

aux moins de 6 ans sur le cône et le tronc de cône, ...sur la répartition inégale des impôts avant 1789..."

Pauline Kergomard, s'insurgera maintes fois, on trouvera dans son rapport d'inspection de 1910 la consignation d'une pratique qui l'indignerà au plus haut point¹ tant cela lui semblera le comble de l'obscurantisme et du mensonge¹:

"...dans certaines salles d'asiles, quand on demandait aux enfants de lever leur main droite, et pour éviter qu'ils ne se trompent pas, on levait soi-même la main gauche."

Elle soulignera donc la précarité des lieux, le manque de démarches pédagogiques adaptées dues à la méconnaissance du développement du jeune enfant, l'inexistence de matériel adapté aux petits.

LA MISE EN PLACE DE L'ECOLE MATERNELLE

Pauline Kergomard et la relation maternelle

C'est dans sa triple expérience personnelle de mère, d'enseignante et de directrice de pension qu'elle puisera et elle s'appuiera également sur les expérimentations des pédagogues qui l'ont précédée (le Pasteur Oberlin, Froebel, le créateur des jardins d'enfants). Pauline Kergomard développera l'idée que l'école maternelle se veut comme une famille agrandie et la maîtresse y organisera la classe avec les mêmes critères que ceux que l'on trouve dans une maison.

Tout comme le font les mères, la première activité de la directrice sera de donner des soins d'hygiène : pour elle, le soin de l'esprit doit passer par le respect du corps car il est la maison de cet esprit. Et pour la citer² : « « *Mon but initial a été de faire pénétrer dans l'école, les procédés éducatifs de la famille ; aujourd'hui que je connais mieux les familles, celles dont l'ignorance entretient les préjugés, celles que la misère dégrade, celles que le vide déprave, je rêve de faire pénétrer les procédés de l'école dans la famille ; plus encore : de faire envahir la famille par l'école.* » »

Pauline Kergomard détaillera longuement dans l'ouvrage déjà cité ; L'éducation maternelle dans l'école ce qui concerne les soins, le traitement des engelures, le sommeil, la nourriture, la propreté et préconisera une inspection matinale de chaque enfant. Le titre choisi en dira déjà très long sur l'attitude de l'enseignante et sur la place de cette relation maternelle dans l'éducation.

Elle soulignera également l'importance de recevoir au mieux le jeune enfant et de créer un milieu sain (aérer les salles) et adapté, avec du mobilier à sa taille afin de fournir les conditions, le milieu² « « *...où il sera en état de penser et d'être heureux...* » ».

Elle jugera utile de commencer par sectionner le public de l'école maternelle en fonction de l'âge et de leur stade de développement.

Comme à la maison

Les observations simples de la vie de famille l'amèneront à recommander aux directrices d'encourager les enfants à apporter à l'école un petit jouet de la maison ; celui-ci permettra à la fois de conserver le lien familial, de s'approvisionner en matériel pour les activités de classe (les écoles étant très pauvres) et de développer le lien social enfantin autour des jeux et du prêt. Pauline Kergomard soulignera et justifiera également l'importance de la mise en place de la mixité dans les classes, tout comme dans la famille.

Elle prendra encore comme référence la mère, pour fournir des pistes de réflexion aux enseignantes sur la façon de mener les leçons de choses de manière authentique et pour les

débarrasser d'un aspect factice et plaqué. Ces leçons de choses seront pour elle la base de la découverte par laquelle, le jeune enfant construira la compréhension sensorielle du monde qui l'entoure et son langage. La parole étant l'expression de la pensée et l'expérience sensorielle permet de construire la pensée.

La pédagogie du jeu

Tout comme Oberlin et Froebel qui accorderont une grande importance à l'expérience dans l'apprentissage, elle insistera sur la nécessité du jeu pour la construction de la connaissance² « ...L'enfant bouge et s'occupe. Il s'occupe à jouer. Le jeu, c'est le travail des enfants. Tous les éducateurs dignes de ce nom l'ont affirmé. C'est le titre de gloire de Froebel... Les jouets, les ustensiles du ménage, c'est le matériel scolaire de la mère de famille, ils doivent composer aussi le matériel scolaire des petits à l'école maternelle, ...car il sert au développement physique et intellectuel de l'enfant...».

Toutefois, elle considérera que le matériel « Froebel » ne pourra pas être mis en place tout de suite dans la classe et en exclusivité. En effet, dans tous les cas, pour elle, il faudra aller du plus simple au plus compliqué pour se l'approprier. L'enfant devra construire par lui-même sa découverte de l'espace par l'observation et la manipulation de réglettes (les lattes), par le biais du pliage, etc.. avant d'en venir à tracer tout d'abord des formes très simples (points, traits). Elle incitera vivement les enseignantes à varier les entrées, avec également dans la programmation hebdomadaire de la reproduction d'objets usuels, et des dessins d'imagination. Elle insistera sur le fait que les modèles devront être réalisés en présence des enfants, et resteront bien en vue du public qui doit le reproduire.

Lecture et écriture

Pauline Kergomard affirmera haut et fort² « *Les enfants qui fréquentent l'école maternelle doivent être mis à la lecture le plus tard possible, pour qu'ils sachent lire le plus tôt possible.* » et également pour la citer encore : « *Il n'est pas admissible qu'on enseigne à lire à un enfant qui ne sait pas parler. Ce fait invraisemblable existe cependant, il existe partout.* ».

Déjà à son époque, elle condamnera les pratiques suivantes² : « *je n'appelle pas aller du connu à l'inconnu et passer de l'articulation m et de la voyelle a, qui ne représentent rien à l'enfant, à la syllabe ma, qui ne lui représente rien non plus.* ». Elle s'indignera contre les pratiques en vogue à l'époque de lecture de syllabes ânonnées : « *ma la ni tu sa, ou de lecture de mots extrêmement compliqués et bien au-delà de la compréhension d'enfants de 2 à 6 ans, tels que kyrielle, synthèse, thériaque....* »

Les élèves de 3 et 4 ans pour elle, représenteront un public bien trop jeune pour apprendre à lire et on pourra proposer bien d'autres activités pour les aider à construire leur personnalité et leur pensée.

Elle proposera comme méthode de partir du connu pour aller vers l'inconnu, des prénoms des élèves. Les enseignantes devront être des modèles prononçant et articulant de manière à détacher les phonèmes afin que ceux-ci puissent être perçus. L'étape suivante sera de lier lecture et écriture en montrant aux enfants de la seconde section les portraits des lettres. Ainsi, au lieu d'imposer des séances fastidieuses de lecture, on fera naître la motivation et la volonté de découvrir. Elle réussira progressivement à faire disparaître la pratique de la lecture aux cercles, largement répandue lorsqu'elle prendra ses fonctions d'Inspectrice Générale.

Pour résumer cette pratique : un enfant un peu plus âgé que les autres qui arrivait à déchiffrer avait en charge 4 à 6 petits auxquels il servait de moniteur. Les critiques seront nombreuses

quant à ces pratiques, comment demander à un enfant de 6 ans d'assumer autant de responsabilités, et comment pourra-t-il faire pour amener le groupe à construire du sens. Bien consciente des possibilités des jeunes enfants, elle s'insurgera sur le fait qu'on demandera au jeune tuteur des temps de concentration importants, et la gestion de la discipline dans le groupe.

Pour elle, toutes les entrées dans la lecture passeront par l'affectif, les prénoms des camarades, des parents et de là on pourra étendre.

L'entrée dans la lecture sera capitale car comme elle le soulignera² « *Dans un pays de suffrage universel, tout le monde doit lire : les hommes pour bien voter, les femmes pour pouvoir engager les hommes à bien voter* ».

L'enfant et la musique

Se référant aux pratiques artistiques dans les pays limitrophes, elle fera le constat que les séances de découvertes musicales (musique et chant) pourront être améliorées et déjà à l'époque elle mettra l'accent sur la plasticité de l'ouïe, en donnant l'exemple suivant² « *le tout petit enfant a des facultés d'assimilation merveilleuses, une ouïe d'une sensibilité extrême et la preuve, c'est la facilité avec laquelle il apprend à parler. Un enfant de trois ans arrive à comprendre deux personnes dont l'une lui parle toujours dans une langue et l'autre dans une autre* »

Afin de remédier au manque de formation des enseignantes, elle imposera à l'Ecole Normale, l'étude du chant, l'étude obligatoire d'un instrument et simultanément de fréquentes écoutes d'œuvres afin d'éduquer le goût et d'enrichir l'expérience artistique des futures maîtresses.

Pour elle, il sera indispensable de faire chanter les enfants et elle le justifiera pour différentes raisons : favoriser le souffle (régulariser la fonction des poumons et la respiration), pour leur faire construire la notion de discipline² « *le chant est le meilleur auxiliaire de la discipline* », et comme exercice favorisant la prononciation tout comme pour l'exaltation et l'expression des sentiments.

SA FONCTION D'INSPECTRICE GENERALE

Voyageuse infatigable de 1881 à 1910, elle sillonnara le territoire français fractionné en vingt-quatre académies. Elle inspectera des écoles pendant trente ans et rédigera des rapports au Ministre avec la préoccupation constante d'améliorer les lieux, les conditions d'enseignement et la formation des directrices ; formation qu'elle assurera par le biais de conférences et de cours dans les écoles normales.

La formation des enseignantes ne se fera pas sans heurts car il lui faudra combattre un manque de connaissance, des pratiques d'enseignement inadaptées aux jeunes enfants. Rédactrice en chef de « l'Ami de l'Enfance », elle pourra proposer des pistes de travail au personnel éducatif. Ses visites d'inspection et l'observation des enfants lui fourniront également des éléments de pédagogie qu'elle transmettra dans son ouvrage *L'éducation maternelle à l'école*².

L'école maternelle française actuelle est encore le reflet de la conception de Pauline Kergomard, à laquelle elle doit l'essentiel de ses bases éducatives. Elle s'est focalisée tout au long de sa vie sur l'éducation, la pédagogie, la formation des enseignantes, et sur l'évolution de la place de la femme et son statut dans la société française. Et pour la citer une dernière fois : « ...Laissez-vous convaincre ; c'est en faisant méthodiquement et sans défaillance l'éducation de la liberté que élèverez des êtres libres ».

NOTES

¹ Souvenirs sur Pauline Kergomard par son petit-fils Pierre Kergomard – Journée internationale de l'OMEP Paris 23 avril 1959 – Colloque.

² Pauline Kergomard, *L'Education maternelle dans l'école*, Fabert, 2009. V.
<http://manuelsanciens.blogspot.it/2012/09/pauline-kergomard-leducation-maternelle.html>.

³ Élise Terdjman, *Le système préscolaire selon Pauline Kergomard (1838-1925)* in Communications, 54, 1992. pp. 135-148.doi : 10.3406/comm.1992.1818 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_0588-8018_1992_num_54_1_1818

⁴ Maurice Debesse, *La vie et l'oeuvre de Pauline Kergomard* in *La journée internationale de l'OMEP (Comité Français pour l'Education Préscolaire)*, Actes du Colloque OMEP, Paris, 23 avril 1959.